

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Examens-des-decisions-a-prendre-rapidement>



école & société

Examens : des décisions à prendre rapidement

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : jeudi 26 mars 2020

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Pour les candidats autant que pour les enseignants, il est urgent de savoir comment se passeront les examens. Le discours officiel du maintien du calendrier et des épreuves ne peut plus tenir au vu d'un confinement qui semble se prolonger pour une durée inconnue.

Pour le SE-Unsa, les solutions qui seront retenues quel que soit l'examen (DNB, CAP, BAC, BTS) devront répondre aux exigences suivantes :

- Sécuriser les candidats et donc, ne pas être remises en cause dans quelques semaines si le confinement est à nouveau prolongé.
- Tenir compte du fait que, même si les enseignants s'investissent dans la « continuité pédagogique », la continuité des apprentissages ne peut pas être garantie car les élèves ne disposent pas tous de conditions satisfaisantes. Toutes les difficultés sont renforcées par le travail à distance et le creusement des inégalités est inévitable si les enseignants sont contraints de « faire le programme ».
- Libérer un maximum de temps à la reprise des cours pour assurer les apprentissages qui n'ont pas pu être correctement menés, ce qui implique de ne pas multiplier les évaluations chronophages.

Dans ces conditions, le maintien d'épreuves terminales à sujet national portant sur l'ensemble du programme n'est pas souhaitable. Il convient de privilégier des modalités plus souples qui tiennent compte de la situation exceptionnelle et qui simplifient la reprise d'une activité normale dans les établissements, si toutefois celle-ci peut avoir lieu. Par ailleurs, maintenir les CCF, les ECA et les E3C à l'identique conduirait à multiplier les temps d'évaluation aux dépens des temps d'apprentissage.

Pour le SE-Unsa, s'appuyer sur les évaluations déjà effectuées en contrôle continu est la piste plus intéressante. Elle pourrait être complétée par une ou plusieurs épreuves de contrôle/rattrapage pour tout ou partie des candidats n'ayant pas été reçus aux examens qui ont un impact sur la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle (CAP, Bac et BTS). Le DNB, qui ne présente pas d'enjeu pour la poursuite du parcours des élèves, pourrait être délivré uniquement sur la base du contrôle continu.

Dans cette situation exceptionnelle où nous partageons la même préoccupation de ne pas pénaliser nos élèves, il doit être possible de construire ensemble une solution acceptable.

Et pour les examens en voie pro ?

Voir notre article : [Examens en voie pro : à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles](#)